

N/REF : 3/07/2025 9H06 C:009306 I:15706

V/Email reçu le Jeudi 03/07/2025 à 9H06

SELON DEVIS N° 5060168

IMMEUBLE : 3-5 NIVERNAIS
3-5 RUE DU NIVERNAIS
35000 RENNES

LAMY RENNES YWOOD

**2 RUE FERDINAND
CS 64409
35044 RENNES CEDEX**

Rennes, le

29 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 3-5 NIVERNAIS - CONTACT CREUSSON : 06.87.30.21.16
PRESIDENT CS : M.BOUESNEL (ANDRE.BOUESNEL@GMAIL.COM)

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5060168 du 27/06/2025 d un montant de
1245.39 € TTC

Donneur d'ordre : Mme C. ALPHONSE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 22/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
MISE EN PLACE D'UN AFFICHAGE COUPURE D'EAU

INTERVENTION DU 25/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : LE CHANTIER TROP EN HAUTEUR, NÉCESSITE LA MISE EN PLACE DE
DEUX GAZELLES
MISE EN PLACE D'UNE BANDE GRASSE POUR RÉPARATION PROVISOIRE
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
INTERVENTION A REPLANFIER

INTERVENTION DU 15/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
MISE EN PLACE D'UN AFFICHAGE COUPURE D'EAU

INTERVENTION DU 17/09
MISE EN PLACE VÉHICULE ET MATÉRIEL
COUPURE EAU FROIDE
DÉCOUPE ET ENLEVEMENT SECTION COLONNE EN FONTE AVANT LE RACCORD CULOTTE
EN PIED DE COLONNE
BURINAGE MUR PRES DES TOILETTES POUR PASSAGE RACCORD

OBTURATION COLONNE EU PAR UN BOUCHON DE VISITE DN 100
FAÇONNAGE, POSE ET RACCORDEMENT SECTION COLONNE PVC ISOPHONIQUE DN110.
RÉPARATION RACCORD CULOTTE D100- 107 FONTE PAR PANSEMENT FIBRÉ
JOINTURE AMIANTE
FOURNITURE ET POSE D'UNE BANDE DE PROTECTION SUR LE RACCORD CULOTTE
REMISE EN EAU
CONTRÔLE ÉTANCHÉITÉ
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 18/09/25 a 16H14 Mme C. ALPHONSE
MG LCOMPTER Email envoyé le 29/07/25 a 09H41 Mme C. ALPHONSE
15/07 MSG M CREUSSON
04/07 MSG M CREUSSON
TC TT EMAIL en CC le 02/07/25 a 14H34 ANDRE.BOUESNEL@GMAIL.COM
TC TT Email envoyé le 02/07/25 a 14H34 Mme S. MADEIRA
SUITE ECHANGE AVEC M.BOUESNEL, JE VOUS CONFIRME QUE LE CHOIX DE LA
FONTE NOUS SEMBLE PEU PERTINANTE DANS LA MESURE OU SA DURÉE DE VIE
EST BIEN PLUS FAIBLE QUE LE PVC.
JE VOUS CONFIRME ÉGALEMENT QU'IL N'EST PAS D'USAGE D'EFFECTUER UNE
ISOLATION PHONIQUE COMPLÉMENTAIRE SUR TUYAUTERIE, EN CAS DE CAHIER DES
CHARGES SPÉCIFIQUES SUR CE POINT JE VOUS INVITE A VOUS RAPPROCHER D'UN
BUREAU D'ÉTUDE PHONIQUE ET DE TRAVAILLER L'ISOLATION DU PLAFOND.
TC TT EMAIL en CC le 27/06/25 a 16H01 ANDRE.BOUESNEL@GMAIL.COM
TC TT Email envoyé le 27/06/25 a 16H01 Mme S. MADEIRA
NOUVELLE PROPOSITION DEVIS VERSION PVC ISOPHONIQUE.
TRAVAUX POSSIBLE COURANT DU MOIS DE JUILLET.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1132,18	1132,18
	TOTAL H.T.		1132,18
	T.V.A. a 10,00%		113,21
	TOTAL T.T.C.En EURO		1245,39

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.